



# *Finis terrae*

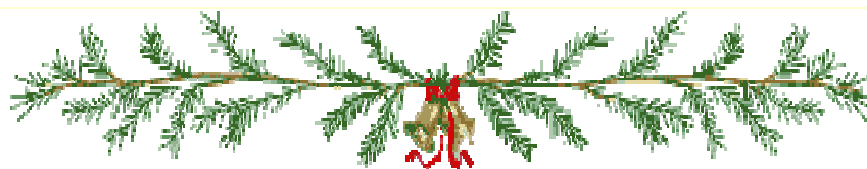
*Là où commence la mer...*

Numéro 22  
Décembre 2012

[www.merite-maritime29.org](http://www.merite-maritime29.org)



*Le président et les membres du Bureau vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour 2013  
bloavez mad ha yehed mad*



## REUNIONS DE QUARTIER

Le Guilvinec	Crée du Guilvinec	samedi 12 janvier à 10h 00
Douarnenez/Audierne	Maison du nautisme à Tréboul	samedi 19 Janvier à 10 h 00
Concarneau/Moëlan	Hôtel des gens de mer	samedi 26 janvier à 10 h 00
Camaret	Salle Saint Yves (près du super U)	samedi 2 février à 10 h 00
Brest	Hôtel des gens de mer	samedi 9 février à 10 h 00
Ploudalmézeau	Espace Multimédia La Clé des Champs	samedi 16 février à 10 h 30
	Place aux Blés	
Roscoff	Gare maritime du Blosson	samedi 23 février à 16h 00

*Un rappel paraîtra dans la presse locale*

## Le mot du Président

Je voudrais vous faire part de mon désapointment face au manque de participation à nos réunions de quartier. J'ai constaté depuis deux ans que vous y êtes moins nombreux qu'auparavant. (Dernière réunion de Brest) Je ne crois pas que vous soyez moins intéressés à la vie de la section mais vous jugez peut être que ce bulletin vous fourni toutes les informations sur notre activité. Il est en effet plus complet.

Sachez que ces informations ne sont qu'un résumé, nous les développons lors des réunions et vos avis nous sont utiles.

Les réunions se tiennent le samedi matin, il serait peut être préférable de les faire l'après-midi? Il serait dommage de les supprimer faute de participants, rien ne remplace le contact humain, venez plus nombreux, c'est aussi le plaisir de se rencontrer.

Comme les années précédentes, vous trouverez inséré dans le bulletin l'appel à cotisation.

Je vous invite à effectuer le règlement dans le premier trimestre afin d'éviter les courriers de rappel qui ont un coût pour notre trésorerie. En cette fin d'année, 16 adhérents n'étaient pas à jour pour 2012, 9 pour 2011 et 2012.

Cette année, nous avons subi une baisse d'adhérents. J'espère que les prochaines nominations nous permettront de la rattraper.

Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

Daniel JEGOU

Eugène nous proposait chaque année un nouveau poème. Il nous a quittés mais j'avais en réserve ce texte. Il raconte une partie de la vie du marin pêcheur qu'il a vécue.

### Imagerie maritime

Je m'évadais dans un beau rêve d'adolescent au milieu de l'océan. Tout autour du navire évoluait un banc de marsouins et de dauphins, le spectacle était merveilleux. La sonnerie du réveil me brisa ce beau rêve pour me ramener à la réalité.

Il était 6h30 en ce samedi de printemps, c'était l'heure de se lever. Après un copieux petit déjeuner, je me rends au local de tanné sur les rives du Ster, pour y réserver un des trois chaudrons. Après l'avoir rempli au trois quart d'eau, on le fera chauffer avec les chutes de bois que le patron aura ramenées dans une brouette. Lorsque l'eau sera chaude, on fera fondre des pains de cachou et l'on y trempera les deux chaluts en chanvre dans le but de les conserver et de les débarrasser de leurs impuretés.

A la relève une partie de l'équipage répare et dégrée les chaluts en y retirant les flotteurs en verre ainsi que les chaînes de lest, tandis que l'autre partie lave les caisses à poissons et à langoustines au bas de la cale. Quant à moi mon travail maintenant consiste à me rendre dans les banques et autres organismes de paiement afin d'encaisser les bons de pesée des mareyeurs.

Dans ces établissements l'attente est interminable car avec plus de quarante navires, les comptes sont longs et fastidieux à vérifier d'autant que même 100 gr sur le produit d'une caisse est comptabilisé.

Il n'est pas rare de prendre son tour le matin et de ne passer que l'après midi.

L'encaissement terminé, vers 17h00 l'équipage se réunit dans un café où il a ses habitudes afin de faire le partage de la recette de la semaine. Sur la somme totale, le patron prélèvera les frais inhérents au bateau soit 50% - mazout, huile moteur, vivres à bord etc...

Les 50% restant sont partagés en parts égales sachant que le patron comptera pour une part supplémentaire et le mécano 1/2 à 3/4 de part de plus.

Lorsque le bateau est immobilisé à quai, suite au mauvais temps, une panne, ou bien lors d'une pêche dérisoire, l'équipage doit se serrer la ceinture et aller récolter des berniques pour nourrir sa famille.

Ainsi se sont passées les années d'une carrière de pêcheur côtier à une glorieuse époque.

*Eugène Le Cossec*

### Conseil d'administration du 11 décembre 2012 à Paris

L'ordre du jour était le suivant:

- Exposé du Président Jean-Claude DUFORT
- Exposé du Secrétaire Général Daniel DEFEVER
- Exposé du Trésorier Général Yan BRAU
- Préparation de l'Assemblée générale
- Présentation du congrès d'Ajaccio 2013 et du congrès 2014
- Questions diverses

# Compte rendu de l'Assemblée générale du 31 mars à Lanildut

Le samedi 31 mars, la section du Finistère a tenu son assemblée générale à la Salle Henri QUEFFELEC, à Lanildut

Après une minute de silence à la mémoire des adhérents défunts, le président a ouvert la séance en présence de Monsieur Raymond MESSALA Maire de Lanildut, de Madame Marguerite LAMOUR Députée de la circonscription, de Monsieur l'Administrateur Hervé THOMAS Directeur adjoint de la DDTM, délégué à la Mer et au Littoral. Ils étaient également invités mais excusés : Messieurs Bruno IMPREZ et Benoît LAVENIR inspecteur des Affaires maritimes responsable du quartier de Brest, retenus par d'autres obligations.

Il a remercié Monsieur Raymond MESSALA qui nous a présenté sa commune connue par sa flottille de goémoniers, et pour son accueil.

Le Président Daniel JEGOU a fait le point de l'activité de la section qui compte 266 adhérents. (au jour de l'A.G) L'effectif est en déficit de 11 adhésions, quatre nouvelles adhésions ont été enregistrées depuis le début de l'année, 10 radiations sont prévues pour le congrès.

Le président a donné la liste des nouveaux médaillés d'Honneur des marins du commerce et de la pêche.

Le procès verbal de l'A.G du 3 avril 2010 à Tréffiagat a été adopté.

René CARIOU, trésorier, a présenté le bilan financier. Des observations ont été faites concernant l'enregistrement des intérêts du compte épargne. René CARIOU a précisé qu'il se conformait aux instructions du manuel remis aux trésoriers.

Le quitus a été accordé. Le Président déclare s'en remettre au trésorier général pour apporter des précisions sur ce point.

La proposition d'André-Jean LE FLOC'H de tenir l'assemblée Générale 2013 à Morgat a fait l'unanimité.

Le déjeuner servi à « l'Auberge de la mer » a été animé par nos adhérents du groupe Mouez Port Rhu qui nous ont proposé les nouveaux chants de marins de leur répertoire. Nous avons aussi apprécié celle de Michel BOUGEARD.

## Les membres du Bureau

Président Honoraire Paul ANTONIETTI

Président Daniel JEGOU

Vice-président – trésorier René CARIOU, délégué du pays Bigouden

Secrétaire François GOBIN, délégué de Brest

## Conseillers

Marie-Christine HERVOUËT-DION, vice-présidente nationale

André LE BLOA délégué de Moëlan

Yves L'HELGOUALC'H délégué de Concarneau

Alain LE ROUX délégué de Quimper

Jacques LESTEVEN, délégué Pays d'Iroise et Abers. Délégué auprès de l'association « Aux Marins »

René LOSQ, délégué de Douarnenez

Christian WOZNIAK délégué de Camaret

Les adresses et numéros de téléphone sont dans l'annuaire de la Fédération

## Le Mérite Maritime sur internet

Site de la Fédération : [www.merite-maritime.com](http://www.merite-maritime.com)

Section Bretagne Sud -Vendée: [www.meritemaritime-bsv.org](http://www.meritemaritime-bsv.org)

Section Côtes d'Armor: [www.merite-maritime22.org](http://www.merite-maritime22.org)

Section du Var : [www.meritemaritime-var.fr](http://www.meritemaritime-var.fr)

Section Finistère: [www.merite-maritime29.org](http://www.merite-maritime29.org) - Contact courriel: [merite-maritime@orange.fr](mailto:merite-maritime@orange.fr)

**Adresse du président: 25, route de la Corniche 29280 Plouzané - Téléphone: 02 98 48 46 14**

## EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA SECTION

Situation fin décembre 2012				Evolution depuis le 31 décembre 2011		
Actifs	232	Commandeurs	4		Adhésions	11
A vie	16	Officiers	63		Mutation + Mutation -	1 3
Bienfaiteurs	6	Chevaliers	161	Dont 6 M.H	Démissions Radiations	1 10
Associés	4				Décès	6
<b>TOTAL</b>	<b>258</b>	Médailles d'Honneur	26			

### ADHESIONS

MILLINER	Guy	Chevalier
SQUIBAN	Joseph	Chevalier
PERSON	Jean-Luc	Chevalier
GUILCHER	Jean-Yves	Chevalier
GENTIEN	Jean-Luc	Médaille d'honneur
DESLOGES	Luc	Officier
MOREAU	David	Chevalier
PRIGENT	Michel-Alexis	Médaille d'honneur
FORNIER	Jean-Luc	Médaille d'honneur
LEGOFF	Alain-Yves	Chevalier
JEGADEN	Dominique	Chevalier

### Nous avons eu à déplorer le décès de:

PETTON	Henriette	M. associé
CAPITAINE	Maurice	M associé
BARGAIN	Louis	Officier
LE COSSEC	Eugène	Ch/Mh
KERNALEGUEN	Yves	Officier
COSQUER	Jean-Marie	Chevalier

### MUTATIONS -

CHARLOT	Sylvestre	Chevalier
DESCAT	Patrick	Chevalier
TRAVERS	Hervé Marie	Chevalier

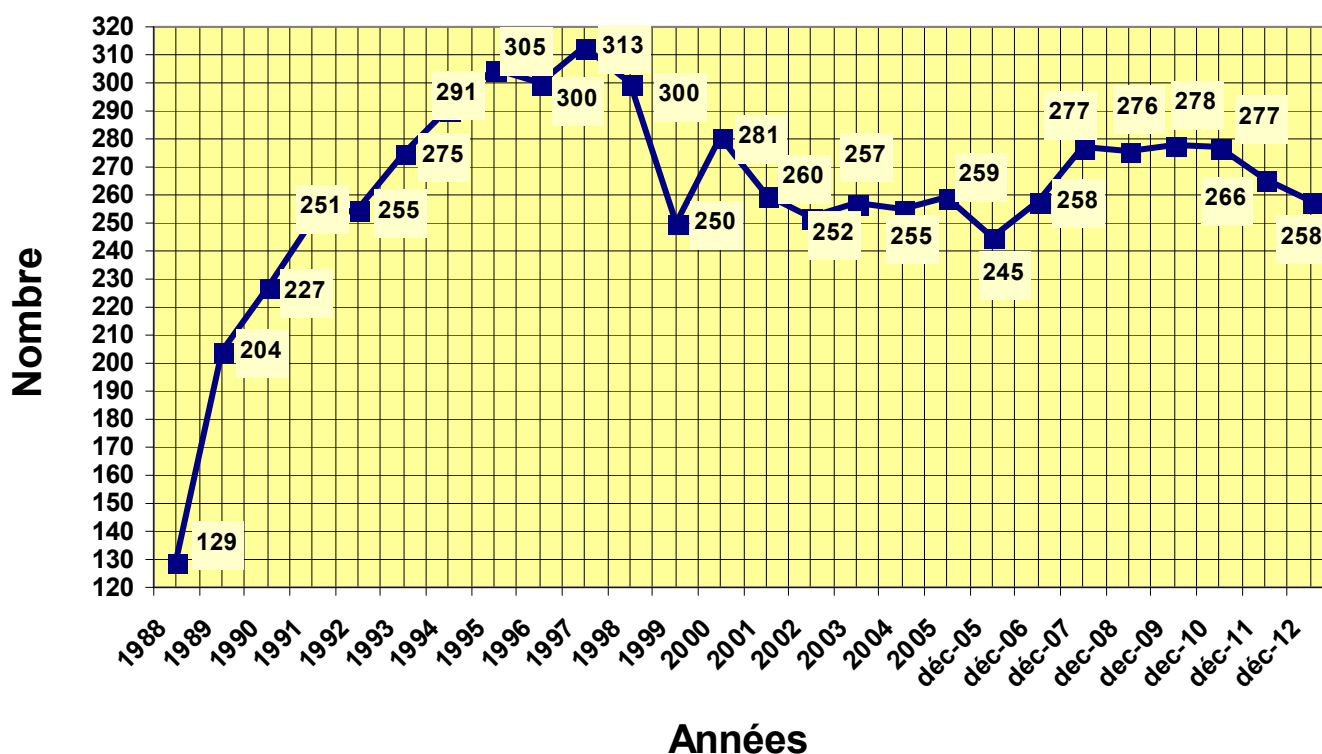
### MUTATIONS +

VASSELIN	Benoît	Chevalier
----------	--------	-----------

### PROMOTIONS

HERVOUËT-DION	Marie-Christine	Officier
LE BERRE	André	Officier
PARIS	Philippe	Officier
PERON	Elie	Officier

## EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS DEPUIS 1988





## Activité de la section durant l'année 2012

- **Janvier, février** - sept réunions de quartier: Le Guilvinec, Douarnenez, Concarneau, Camaret, Brest, Ploudalmézeau, Roscoff.
- **23 mars** - Réunion de bureau à Châteaulin
- **31 mars** - Assemblée générale à Lanildut
- **25 avril** - Hôtel des Gens de Mer de Brest, remise de cinq médailles d'honneur des marins du commerce et de la pêche par Monsieur Bruno IMPREZ en présence de Messieurs Benoît LAVENIR pôle affaires maritimes de Brest et Denis SEDE unité affaires maritimes de Morlaix. Les médaillés: Messieurs Jackie CREACH. René JAFFRENNOU. Gérard MINIOU. Jean PICARD. Jacques ROUDAUT.
- **19 mai** - Représentation de la section à la cérémonie du Mémorial de la pointe Saint-Mathieu. Dépôt d'une gerbe à la stèle des marins péris en mer.
- **27 mai** - Congrès National de la Fédération à Hyères les Palmiers.
- **6 juillet** - Ecole de maistrance de Brest. Remise d'un prix au nom du Mérite maritime.
- **17 juillet** - Tonnerres de Brest. Remise de Mérite maritime au village Terres et Mers de Bretagne en présence de Monsieur François CUILLANDRE Maire de Brest et de l'amiral Préfet Maritime Jean-Pierre LABONNE. La croix d'officier du Mérite maritime a été remise au capitaine de frégate Luc DESLOGES par l'Amiral Jean-Pierre LABONNE. L'amiral Pierre LE DUC a décoré de la croix de chevalier de l'ordre national du Mérite Monsieur François TANGUY et Monsieur Philippe CAROFF de la croix de chevalier du Mérite maritime. Monsieur l'administrateur Hervé THOMAS, directeur adjoint à la DDTM, a décoré Madame Marie-France PERHIRIN de la croix de chevalier du Mérite maritime, Monsieur René CARIOU a décoré de la croix d'officier du Mérite maritime Monsieur Roland JAOUEN. Monsieur André LE BERRE a décoré de la croix de chevalier du Mérite maritime Monsieur Joseph SQUIBAN.
- **5 octobre** - Cérémonie à Concarneau avec l'école des fusiliers marins de LORIENT. Remise de Mérite maritime par Monsieur Hervé THOMAS Directeur adjoint à la DDTM. Les médaillés: Lieutenant de vaisseau Patrick LE FUR, Monsieur Elie PERON, officier du Mérite maritime. Mesdames Annie PERON,
- Anne QUEMERE. Messieurs Roland JOURDAIN, Alain DERVOUT.
- **19 octobre** - Hôtel des Gens de Mer de Brest Remise de médailles d'honneur par Messieurs Bruno IMPREZ et Benoît LAVENIR. Les médaillés: Messieurs Joël MERDY, assistant officier pont, France-télécom. Michel PRIGENT, assistant officier pont CMA-CGM. Jean-Luc FORNIER, chef timonier Brittany Ferries
- **26 octobre** réunion de bureau à Châteaulin
- **11 décembre** - Conseil d'Administration à Paris
- Nous étions présents aux obsèques de nos amis disparus durant l'année.

## CONGRES NATIONAL 2013 A AJACCIO

Jeudi 16 mai - Réunions du Bureau et du conseil d'Administration

Vendredi 17 mai - Assemblée générale

Samedi 18 mai - Visite guidée de la réserve de Scandola - Classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Le programme complet est sur les sites internet, il sera dans le bulletin de la fédération de février .

## POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

**Coupon à découper et à renvoyer avec votre cotisation avant le 23 mars 2013**

Je soussigné(e) .....(Nom, prénom)

Membre numéro..... de la section du Finistère de la FNMM

Donne, pouvoir à M.....(Nom, prénom)

Membre numéro....., pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de la section du Finistère qui se tiendra à MORGAT le samedi 6 avril 2013.

Fait à....., le.....

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

## Un mousse héroïque chevalier du Mérite maritime

En septembre 1930 une terrible tempête s'abat sur les côtes anglaises et françaises mais c'est surtout sur la Bretagne qu'elle a exercé ses ravages. De nombreux bateaux furent signalés en perdition sans qu'il fût possible de les secourir. Six navires de Concarneau furent portés manquants dont le thonier « Bon Retour ».

L'équipage du Bon Retour était composé de cinq marins dont le patron Yves Péron et le mousse Marcel Rioual âgé de seize ans, inscrit provisoire.

Le 19 septembre 1930 le thonier est désespéré, à 22h30, deux matelots Joseph Garo et Jean-Marie Sellin sont emportés par une lame qui a balayé le pont, rempli d'eau le navire, brisé les pompes, le mousse apercevant la barre abandonnée s'y précipite aussitôt, s'y cramponne et s'y maintient pendant vingt quatre heures consécutives contre une mer déchaînée.

Lorsque le Bon Retour toucha enfin le port de Concarneau, dévasté par la tempête et son pavillon en berne, son pont était jonché de cordages, de voiles, de débris de bois. Seul son mât était encore debout.

Après avoir été soigné par le médecin, interrogé sur son exploit, le mousse dira modestement « *Fallait bien faire de son mieux. La mer avait enlevé deux hommes, comme on était à la cape, l'eau emplissait tout, les hommes vidaient la cale. J'ai sauté sur la barre. Fallait bien!* »

Son patron lui donnera une lettre de recommandation.

*Je soussigné Péron Yves, patron du thonier Bon Retour IQ38, de Concarneau, certifie que le nommé Rioual Marcel-Joseph, matricule 8.314 (inscrit provisoire) de Concarneau, a été embarqué en qualité de mousse durant deux saisons de pêche, 1929-1930. Conduite exemplaire avec louanges. Observations: très bon mousse, très courageux et dévoué. Je le recommande auprès de tous les collègues. Fait à Concarneau le 27 septembre*

Lors de sa visite à Concarneau, Monsieur Louis Rollin, Ministre de la Marine marchande s'était fait présenter les équipages de thoniers qui avaient été éprouvés au cours de la dure tempête, il avait également rendu visite aux familles de marins disparus.

A son retour à Paris, il avait soumis à la signature du Président de la République le décret de nomination au grade de chevalier du Mérite maritime de Marcel Rivoual.

*« Est nommé chevalier du Mérite maritime, à titre exceptionnel, Marcel Rioual, inscrit provisoire à Concarneau, n° 8314, mousse sur le thonier Bon Retour. Le 19 septembre 1930 au cours d'une terrible tempête, les lames ayant balayé le pont, rempli d'eau le navire, brisé les pompes, jeté à la mer deux hommes de l'équipage sur cinq. Rioual apercevant la barre abandonnée, s'y porte aussitôt, s'y cramponne et s'y maintient pendant 24 heures consécutives contre une mer déchaînée, et sauve ainsi le navire en péril»*

La croix de chevalier lui sera remise, à l'issue de la cérémonie en mémoire des disparus, par Monsieur Avron Administrateur des affaires maritimes de Concarneau devant une nombreuse assistance.

La presse avait prédit que Marcel Rioual poursuivrait des études et ferait une carrière de capitaine au long cours mais le destin en décidera autrement. Il embarquera de nouveau sur un thonier jusqu'à son service militaire en décembre 1934 à Brest, il sera alors embarqué sur le croiseur La Lorraine dans la spécialité de gabier. Il obtiendra un certificat de bonne conduite.

Sa fiche matricule indique ensuite qu'il rejoindra l'administration des douanes en qualité de préposé dans la commune de Les Hautes-Rivières dans le département des Ardennes, loin de sa Bretagne natale et de la mer. Il a sans doute exercé son métier de douanier dans cette commune jusqu'à la retraite. Il est décédé le 16 avril 1981 à l'âge de 67 ans dans la commune voisine, de Tournavaux.

L'histoire de l'ordre du Mérite maritime retiendra le nom de Marcel Joseph Rioual comme le plus jeune de ses chevaliers.



Gens de Mer Brest - 25 avril Remise de médailles d'Honneur



C.I.N Brest - Remise de prix au nom du Mérite maritime



Assemblée générale de Lanildut - 31 mars



Tonnerres de Brest - 17 juillet



Concarneau - 5 octobre Remise de Mérite maritime



Gens de Mer Brest - 19 octobre



# Liste des nominations du Mérite Maritime pour le Finistère - 2012

## Décret du 3 janvier 2012

### Officiers

Mme HERVOUËT-DION Marie-Christine, Trégunc. MM. PARIS Philippe, Combrit. PERON Elie, Trégunc.

### Chevaliers

Mme LE MOIGNE Marie, Penmarch. MM. BROT Jean-Jacques, Quimper. JOURDAIN Roland, Quimper. LE BIHAN Hubert, Santec. MAVIC Charles, Plouneour Lanvern. MILLINER Guy, Ile de Sein. PERSON Jacques, Plouescat. SQUIBAN Joseph, Ile Molène. STEPHAN Jean, Kerity Penmarch. ROSE Frédéric, Quimper.

## Décret du 25 juillet 2012

### Officiers

MM. LE BERRE André, Loctudy. DERVIN Thierry, Locmaria-Plouzané. GLAIZE Franck, Telgruc sur mer. JAOUEN Thierry, Landivisiau. LEULIER de la FAVERIE du CHE Charles Henri, Brest. MARTINEAU Paul, Brest.

### Chevaliers

MM. ANSQUER Jacques, Plouhinec. AUFFRET Philippe, Plouhinec, BOILEAU Fabien, Douarnenez. CAILLARD Jean-Michel, Le Guilvinec. COSSEC Jean-René, Loctudy. DERVOUT Alain, Trégunc. LE GOFF Alain, Penmarch. BESLIC Dimitri, Guengat. DRIER de la PORTE Benoît, Plougastel Daoulas. DUGOURD Philippe, Landevennec. GOYEC Nicolas, Saint-Renan. LE FUR Patrick, Clohars Carnoët. POL Grégory, Plabennec. SAINT MARTIN Olivier, Trébabu. BERTHOU Patrick, Plouzané. JAGADEN Dominique, Brest. MOULINIER Hervé, Locmaria-Plouzané. Mmes PERON Annie, Concarneau. QUEMERE Anne, Quimper.

## Médaille d'Honneur des Marins du Commerce et de la Pêche

### Décision du 17 février 2012

#### Morlaix

MM. LE NOAN Pierre, Roscoff. CALVEZ Roger, Plouescat. NEDELLEC Jean, Plouescat. NICOLAS Jean, Saint-Pol de Léon. GOURMELON Michel, Plouézoch. COLLETER Dominique, Morlaix. MENGUY Michel, Plouescat. MEVEL Claude, Santec. LE ROY Philippe, Hanvic. PICART Jean, Carantec. CREACH Jackie, Ile de Batz.

#### Brest

MM. JAFFRENOU René, Brest. MINIYOU Gérard, Ouessant. MORVAN Jean, Pouldreuzic. ROUDAUT Jacques, Brest. PRIGENT Yves Landeda.

#### Camaret

MM. TRETOUT José, Camaret. PAUL Camille, Camaret. PALUD Bertrand, Camaret. STIPON Jean, Camaret. BLOUET Jean, Plomodiern.

#### Douarnenez

MM. GLOAGUEN Roger, Esqibien. FAUCONNIER André, Douarnenez. LAOUENAN Jean, Douarnenez.

#### Audierne

MM. CHEVERT François, Ile de Sein. GUILCHER Jean, Confort-Meilars. MOAN Michel, Primelin. NORMANT Alain, Primelin. NORMANT Jean, Primelin. SPINEC Daniel, Douarnenez.

#### Le Guilvinec

MM. COSSEC Serge, Plobannalec-Lesconil. VOLANT Bernard, Loctudy. ARHAN Jean-Claude, Penmarch. BAZIN Jean, Quimper. KERVAGORET Gilles, Plomeur. LE BEC Gilbert, Loctudy. ROLLAND Georges, Penmarch. COÏC Philippe, Loctudy.

#### Concarneau

MM. LE LORCH Eric, Fouesnant. TOCQUET Alain, Riec sur Belon. TALLEC Fabien, Concarneau. LE GALL Bruno, Concarneau. LOZACHMEUR Grégoire, Moëlan sur mer. VIOLANT Joseph, Concarneau.

### Décision du 18 juillet 2012

#### Morlaix

MM. CALVEZ Fernand, Plougourvest. L'HERMITE Alain, Lanmeur.

#### Brest

MM. MERDY Joël, Plouguerneau. COLIN Paul, Saint-Renan. PRIGENT Michel, Ploudalmézeau. FORNIER Jean, Lesneven. NORET Patrick, Brest.

#### Camaret

M. BINET Daniel, Crozon.

#### Douarnenez

MM. GOURLAOUEN André, Douarnenez. BRETON Joseph, Douarnenez.

#### Audierne

MM. GELLA Robert, Plouhinec. KERVAREC Claude, Plouhinec. LE PORT Bruno, Plouhinec. TREANTON Jean-Luc, Plogoff.

#### Le Guilvinec

MM. LE GUEN Bernard, Quimper. CANEVET Patrick, Tréogat. CALVEZ Michel, Penmarch. COÏC André, Lesconil. GOASCOZ Armand, Loctudy.

#### Concarneau

MM. CADIC Michel, Concarneau. LE BOURHIS Jean, Moëlan. FAVENNEC Loïc, Moëlan. ARGOUARC'H François, Saint-Evarzec. BEVIN Stéphane, Trégunc. COURTIN François, Concarneau.

# COTISATIONS 2013

Elles sont à adresser à :

**Monsieur René CARIOU  
6, Rue des Lavandières  
29730 TREFFIAGAT**

Le chèque sera à libeller à l'ordre de : **FNMM Finistère**

Montant des cotisations annuelles : Membre Titulaire **24 €**  
Membre Associé **12 €**

**Nous vous serions reconnaissants de répondre favorablement au présent appel en nous adressant votre versement dans un délai aussi proche que possible**

**Pour les retardataires, n'oubliez pas d'ajouter la cotisation 2012 et même 2011 pour certains. Merci**  
***Le droit de vote aux Assemblées Générales n'est accordé qu'aux adhérents à jour de leur cotisation.***